

Le sujet

Introduction

TEXTE 1

Subjtitio

I. jeter, mettre sous.

1. placer sous : *cervices suas securi*, mettre sa tête sous la hache, s’offrir au bourreau ; *cum tota se luna sub orbem solis subjecisset*, la lune s’étant placée toute entière sous (devant) le disque du soleil ;
2. [fig.] *res quæ subjectæ sunt sensibus*, les choses qui tombent sous nos sens ;
3. mettre sous, au pied de, amener à proximité de : *pæne castris Pompei legiones*, mettre ses légions presque au pied des retranchements du camp pompéien ; mettre sous la dépendance de, subordonner : *se imperio alicujus*, se subordonner à l’autorité de qqn,
4. soumettre ; assujettir : *Galliam perpetuæ servituti*, placer la Gaule sous une servitude perpétuelle ;

II. jeter de bas en haut ; *inter carros tragulas subiciebant*, d’entre les chariots, ils lançaient d’en bas des javelots ;

III. mettre à la place de ; substituer : *pro verbo proprio subicitur aliud*, au mot propre on en substitue un autre ;

IV. mettre après ; ajouter : *cur sic opinetur, rationem subicit*, la raison de son opinion, il la donne ensuite ;

V. soumettre = présenter ; *libellum alicui*, présenter une supplique à qqn, etc.

F. GAFFIOT, *Dictionnaire illustré latin-français*, 1934.

TEXTE 2

Si confusément que ce soit, une prise de conscience naît du mouvement de révolte : la perception, soudain éclatante, qu’il y a dans l’homme quelque chose à quoi l’homme peut s’identifier, fût-ce pour un temps. Cette identification jusqu’ici n’était pas sentie réellement. Toutes les exactions antérieures au mouvement d’insurrection, l’esclave les souffrait. Souvent même, il avait reçu sans réagir des ordres plus révoltants que celui qui déclenche son refus. Il y apportait de la patience, les rejetant peut-être en lui-même, mais, puisqu’il se taisait, plus soucieux de son intérêt immédiat que conscient encore de son droit. Avec la perte de la patience, avec l’impatience, commence au contraire un mouvement qui peut s’étendre à tout ce qui, auparavant, était accepté. Cet élan est presque toujours rétroactif. L’esclave, à l’instant où il rejette l’ordre humiliant de son supérieur, rejette en même temps l’état d’esclave lui-même. Le mouvement de révolte le porte plus loin qu’il n’était dans le simple refus. Il dépasse même la limite qu’il fixait à son adversaire, demandant maintenant à être traité en égal. Ce qui était d’abord une résistance irréductible de l’homme devient l’homme tout entier qui s’identifie à elle et s’y résume. Cette part de lui-même qu’il voulait faire respecter, il la met alors au-dessus du reste et la proclame préférable à tout, même à la vie. Elle devient pour lui le bien suprême.

A. CAMUS, *L’Homme révolté*, 1951.

I. De la substantialité à la subjectivité

TEXTE 3

Dans le cas des prédicats¹ essentiels, il est évident que ces prédicats sont limités en nombre. Si, en effet, la définition est possible, autrement dit si la quiddité² est connaissable, et si, d’autre part, une série infinie ne peut être parcourue, il faut nécessairement que les prédicats essentiels soient finis. — Mais, en ce *83a* qui concerne les prédicats en général, voici ce que nous avons à dire. Il est possible d’énoncer avec vérité *le blanc marche* et *cette grande chose est du bois*, ou encore *le bois est grand* et *l’homme marche*. Mais il y a une différence entre le premier énoncé et le second. Quand je dis *le blanc est du bois*, j’entends alors qu’il arrive accidentellement à ce qui est blanc d’être du bois, mais non pas que le blanc est le substrat³ du bois : car ce n’est pas en étant l’essence du blanc ou d’une espèce de blanc que la chose est devenue du bois, de sorte que le blanc n’est bois que par accident. Au contraire, quand je dis *le bois est blanc*, ce n’est pas que quelque chose d’autre, à quoi il arrive accidentellement d’être du bois, soit blanc (comme lorsque je dis *le musicien est blanc* : je veux dire alors que l’homme, auquel il arrive accidentellement d’être musicien, est blanc), mais bien que le bois est le substrat qui, dans son essence, est devenu blanc, n’étant pas autre chose que l’essence même du bois ou d’une sorte de bois.

Si donc nous devons établir une règle, appelons le dernier énoncé prédication ; quant au premier, ou bien disons que ce n’est aucunement une prédication, ou, tout au moins que ce n’est pas une prédication au sens propre, mais seulement une prédication par accident. Admettons donc que l’attribut soit comme le blanc, et le sujet comme le bois.

Posons alors que le prédicat est attribué au sujet toujours au sens propre, et non par accident, car c’est par une attribution de ce genre que les démonstrations démontrent. Il s’ensuit que la prédication porte soit sur l’essence, soit sur la qualité, la quantité, la relation, l’action, la passion, le lieu ou le temps, lorsqu’un seul prédicat est attribué à un seul sujet.

ARISTOTE, *Seconds analytiques*, II, 22, trad. J. Tricot.

TEXTE 4

Prenons pour exemple ce morceau de cire qui vient d’être tiré de la ruche : il n’a pas encore perdu la douceur du miel qu’il contenait, il retient encore quelque chose de l’odeur des fleurs dont il a été recueilli ; sa couleur, sa figure, sa grandeur, sont apparentes ; il est dur, il est froid, on le touche, et si vous le frappez, il rendra quelque son. Enfin toutes les choses qui peuvent distinctement faire connaître un corps, se rencontrent en celui-ci.

- Sujet = **sous-jacent**.

L’idée premier qu’enveloppe le mot sujet, qu’exprime l’étymologie, est celle de sous-jacence. Est sous-jacent ce qui est situé en dessous (sub-), qui occupe une position subordonnée. Le sujet proprement « subsiste » (*subsistere*, *sub-* + *-sistere*, placer, poser, se poser, s’arrêter, résister).

- Sujet = **substrat/substance**.

Le substrat est le support de ses attributs essentiels. Le sujet est « substance ». Le mot substance vient du latin *substantia*, être, essence, existence, réalité d’une chose, du verbe *substo*, être dessous. (Aristote distingue sujet et prédicats. Les prédicats, ou attributs, sont ce que l’on dit d’un sujet. Il y a des prédicats essentiels et d’autres qui ne sont qu’accidents, à savoir non-essentiels. Les prédicats essentiels nous donnent l’essence de la chose, du sujet. La définition du sujet rassemble les prédicats essentiels. Il y a des prédicats qui signifient la substance, le substrat.) Sous les qualités accidentelles, la substance demeure.

¹ **Prédicat**. LOG. Qualité, propriété en tant qu’elle est affirmée ou niée d’un sujet. Synon. *Attribute*.

² **Quiddité**. Essence d’une chose, ce qui fait qu’une chose est ce qu’elle est.

³ **Substrat**. Substance considérée comme support des accidents, des attributs, des modes, des qualités.

Mais voici que, cependant que je parle, on l’approche du feu : ce qui y restait de saveur s’exhale, l’odeur s’évanouit, sa couleur se change, sa figure se perd, sa grandeur augmente, il devient liquide, il s’échauffe, à peine le peut-on toucher, et quoiqu’on le frappe, il ne rendra plus aucun son. La même cire demeure-t-elle après ce changement ? Il faut avouer qu’elle demeure ; et personne ne le peut nier. Qu’est-ce donc que l’on connaissait en ce morceau de cire avec tant de distinction ? Certes ce ne peut être rien de tout ce que j’y ai remarqué par l’entremise des sens, puisque toutes les choses qui tombaient sous le goût, ou l’odorat, ou la vue, ou l’attouchement, ou l’ouïe, se trouvent changées, et cependant la même cire demeure. Peut-être était-ce ce que je pense maintenant, à savoir que la cire n’était pas ni cette douceur du miel, ni cette agréable odeur des fleurs, ni cette blancheur, ni cette figure, ni ce son, mais seulement un corps qui un peu auparavant me paraissait sous ces formes, et qui maintenant se fait remarquer sous d’autres. Mais qu’est-ce précisément parlant que j’imagine, lorsque je la conçois en cette sorte ? Considérons-le attentivement, et éloignant toutes les choses qui n’appartiennent point à la cire, voyons ce qui reste. Certes il ne demeure rien que quelque chose d’étendu, de flexible et de muable. Or qu’est-ce que cela : flexible et muable ? N’est-ce pas que j’imagine que cette cire étant ronde est capable de devenir carrée, et de passer du carré en une figure triangulaire ? Non certes, ce n’est pas cela, puisque je la conçois capable de recevoir une infinité de semblables changements, et je ne saurais néanmoins parcourir cette infinité par mon imagination, et par conséquent cette conception que j’ai de la cire ne s’accomplit pas par la faculté d’imaginer.

Qu’est-ce maintenant que cette extension ? N’est-elle pas aussi inconnue, puisque dans la cire qui se fond elle augmente, et se trouve encore plus grande quand elle est entièrement fondue, et beaucoup plus encore quand la chaleur augmente davantage ? Et je ne concevrais pas clairement et selon la vérité ce que c’est que la cire, si je ne pensais qu’elle est capable de recevoir plus de variétés selon l’extension, que je n’en ai jamais imaginé. Il faut donc que je tombe d’accord, que je ne saurais pas même concevoir par l’imagination ce que c’est que cette cire, et qu’il n’y a que mon entendement seul qui le conçoive, je dis ce morceau de cire en particulier, car pour la cire en général il est encore plus évident.

R. DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, II, 1647.

TEXTE 5

SOCRATE.

Héraclite dit que tout passe, que rien ne subsiste ; et comparant au cours d’un fleuve les choses de ce monde : Jamais, dit-il, vous ne pourrez entrer deux fois dans le même fleuve.

PLATON, *Cratyle*, 402a.

TEXTE 6

— [78c] Or, n’est-ce pas à ce qui a été composé et à ce que la nature compose qu’il appartient de se résoudre de la même manière qu’il a été composé, et s’il y a quelque chose qui ne soit pas composé, n’est-ce pas à cela seul plus qu’à toute autre chose qu’il appartient d’échapper à cet accident ?

• **Sujet = matière.**

Nous assimilons les choses à un ensemble de qualités sensibles. Un morceau de cire, c’est : douceur, odeur, couleur, dureté, etc. Or, au contact du feu, les qualités sensibles s’évanouissent, mais la chose demeure. Qu’est-ce que cette chose qui persiste sous l’apparence sensible changeante ? Une réalité intelligible. La substance est une réalité (matière) qu’il faut supposer pour que la forme apparaisse.

— Il me semble qu’il en est ainsi, dit Cébès.

— Dès lors il est très vraisemblable que les choses qui sont toujours les mêmes et dans le même état ne sont pas les choses composées, et que les choses qui sont tantôt d’une façon, tantôt d’une autre, et qui ne sont jamais les mêmes, celles-là sont les choses composées ?

— Je le crois pour ma part.

— Venons maintenant, reprit Socrate, aux choses dont nous parlions précédemment. [78d] L’essence [οὐσία] elle-même, que dans nos demandes et nos réponses nous définissons par l’être véritable, est-elle toujours la même et de la même façon, ou tantôt d’une façon, tantôt de l’autre ? L’égal en soi, le beau en soi, chaque chose en soi, autrement dit l’être réel, admet-il jamais un changement, quel qu’il soit, ou chacune de ces réalités, étant uniforme et existant pour elle-même, est-elle toujours la même et de la même façon et n’admet-elle jamais nulle part en aucune façon aucune altération ?

— Elle reste nécessairement, Socrate, répondit Cébès, dans le même état et de la même façon.

— Mais que dirons-nous de la multitude des belles choses, [78e] comme les hommes, les chevaux, les vêtements ou toute autre chose de même nature, qui sont ou égales ou belles et portent toutes le même nom que les essences ? Restent-elles les mêmes, ou bien, tout au rebours des essences, ne peut-on dire qu’elles ne sont jamais les mêmes, ni par rapport à elles-mêmes, ni par rapport aux autres ?

— C’est ceci qui est vrai, dit Cébès : elles ne sont jamais les mêmes.

— [79a] Or ces choses, on peut les toucher, les voir et les saisir par les autres sens ; au contraire, celles qui sont toujours les mêmes on ne peut les saisir par aucun autre moyen que par un raisonnement de l’esprit, les choses de ce genre étant invisibles et hors de la vue.

— Ce que tu dis est parfaitement vrai, dit-il.

— Maintenant veux-tu, continua Socrate, que nous posions deux espèces d’êtres, l’une visible, l’autre invisible ?

— Posons, dit-il.

— Et que l’invisible est toujours le même, et le visible jamais ?

— Posons-le aussi, dit-il.

PLATON, *Phédon*, éd. John Burnet, 1903.

TEXTE 7

Il est certain que la pensée ne peut pas être sans une chose qui pense, et en général aucun accident ou aucun acte ne peut être sans une substance de laquelle il soit l’acte. Mais d’autant que nous ne connaissons pas la substance immédiatement par elle-même, mais seulement parce qu’elle est le sujet de quelques actes, il est fort convenable à la raison, et l’usage même le requiert, que nous appelions de divers noms ces substances que nous connaissons être les sujets de plusieurs actes ou accidents entièrement différents, et qu’après cela nous examinions si ces divers noms signifient des choses différentes ou une seule et même chose. Or il y a certains actes que nous appelons *corporels*, comme la grandeur, la figure, le mouvement, et toutes les autres choses qui ne peuvent être conçues sans une extension locale ; et nous appelons du nom de *corps* la substance en laquelle ils résident : et on ne peut pas feindre que ce soit une autre substance qui soit le sujet de la figure, une autre qui soit le sujet du mouvement local, etc., parce que tous ces actes conviennent entre eux, en ce qu’ils présupposent l’étendue. En après il y a d’autres actes que nous appelons *intellectuels*, comme entendre, vouloir, imaginer, sentir, etc., tous lesquels conviennent

• **Sujet = οὐσία**, ousia.

Le sujet est la réalité véritable des phénomènes, ce qui échappe au changement.

entre eux en ce qu’ils ne peuvent être sans pensée, ou perception, ou conscience et connaissance : et la substance en laquelle ils résident, nous la nommons *une chose qui pense*, ou *un esprit*, ou de tel autre nom qu’il nous plaît, pourvu que nous ne la confondions point avec la substance corporelle, d’autant que les actes intellectuels n’ont aucune affinité avec les actes corporels, et que la pensée, qui est la raison commune en laquelle ils conviennent, diffère totalement de l’extension, qui est la raison commune des autres.

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, Réponses aux troisièmes objections, 1641.

TEXTE 8

Mais moi, qui suis-je, maintenant que je suppose qu’il y a quelqu’un qui est extrêmement puissant et, si je l’ose dire, malicieux et rusé, qui emploie toutes ses forces et toute son industrie à me tromper ? Puis-je m’assurer d’avoir la moindre de toutes les choses que j’ai attribuées ci-dessus à la nature corporelle ? Je m’arrête à y penser avec attention, je passe et repasse toutes ces choses en mon esprit, et je n’en rencontre aucune que je puisse dire être en moi. Il n’est pas besoin que je m’arrête à les dénombrer. Passons donc aux attributs de l’âme, et voyons s’il y en a quelques-uns qui soient en moi. Les premiers sont de me nourrir et de marcher ; mais s’il est vrai que je n’aie point de corps, il est vrai aussi que je ne puis marcher ni me nourrir. Un autre est de sentir ; mais on ne peut aussi sentir sans le corps : outre que j’ai pensé sentir autrefois plusieurs choses pendant le sommeil, que j’ai reconnu à mon réveil n’avoir point en effet senties. Un autre est de penser ; et je trouve ici que la pensée est un attribut qui m’appartient : elle seule ne peut être détachée de moi. Je suis, j’existe : cela est certain ; mais combien de temps ? À savoir, autant de temps que je pense ; car peut-être se pourrait-il faire, si je cessais de penser, que le cesserais en même temps d’être ou d’exister. Je n’admets maintenant rien qui ne soit nécessairement vrai : je ne suis donc, précisément parlant, qu’une chose qui pense, c’est-à-dire un esprit, un entendement ou une raison, qui sont des termes dont la signification m’était auparavant inconnue. Or je suis une chose vraie, et vraiment existante ; mais quelle chose ? Je l’ai dit : une chose qui pense.

DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, Méditation seconde, 1641.

- Sujet = **substance pensante**, ou chose pensante, esprit.

L’esprit est une substance en laquelle résident les actes intellectuels, les actes de pensée. L’esprit est le sujet des actes intellectuels. L’esprit ne peut être connu directement, mais seulement à travers ses actes, ou accidents.

Que découvre, dans la méditation métaphysique, l’esprit ? Il découvre qu’il ne peut douter de son existence, tant qu’il pense. Qu’est-ce à dire ? En disant « Je », le sujet saisit sa propre existence. Désormais, après Descartes, le terme sujet ne désignera plus que le sujet pensant.

- « [C]e qui se produit avec Descartes, c’est que l’homme devient le premier et réel *subjectum*, le premier et réel fondement. Il se produit ainsi une sorte de complicité, d’identification, entre les deux notions du *subjectum* comme fondement et du *subjectum* comme *je*. » (P. RICŒUR, *Le conflit des interprétations : essais d’herméneutique*, 1969)

II. Le sujet en idée

TEXTE 9

« (...) le soi représente une distance idéale dans l’immanence⁴ du sujet par rapport à lui-même, une façon de ne pas être sa propre coïncidence, *d’échapper à l’identité* tout en la *posant comme une unité*, bref, d’être en équilibre *perpétuellement instable* entre l’*identité* comme cohésion absolue sans trace de diversité et l’*unité* comme synthèse d’une multiplicité (...) »

J.-P. SARTRE, *L’Être et le Néant*, 1943.

TEXTE 10

Pour ce qui en est de la superstition des logiciens, je veux souligner encore, sans me laisser décourager, un petit fait que ces esprits superstitieux⁵ n’avouent qu’à contre-cœur. C’est, à savoir, qu’une pensée ne vient que quand *elle* veut, et non pas lorsque c’est *moi* qui veux ; de sorte que c’est une *altération* des faits de prétendre que le sujet *moi* est la condition de l’attribut « je pense ». Quelque chose pense, mais croire que ce quelque chose est l’antique et fameux *moi*, c’est une pure supposition, une affirmation peut-être, mais ce n’est certainement pas une « certitude immédiate ». En fin de compte, c’est déjà trop s’avancer que de dire « quelque chose pense », car voilà déjà l’*interprétation* d’un phénomène au lieu du phénomène lui-même. On conclut ici, selon les habitudes grammaticales : « Penser est une activité, il faut quelqu’un qui agisse, par conséquent... » Le vieil atomisme s’appuyait à peu près sur le même dispositif, pour joindre, à la force qui agit, cette parcelle de matière où réside la force, où celle-ci a son point de départ : l’atome. Les esprits plus rigoureux finirent par se tirer d’affaire sans ce « reste terrestre », et peut-être s’habituera-t-on un jour, même parmi les logiciens, à se passer complètement de ce petit « quelque chose » (à quoi s’est réduit finalement le vénérable *moi*).

F. NIETZSCHE, *Par-delà le bien et le mal*, §17, 1886.

TEXTE 11

Pour mon compte, je dirais : les hommes (pluriel) concrets sont nécessairement sujets (pluriel) *dans* l’histoire car ils agissent *dans* l’histoire en tant que sujets (pluriel). Mais il n’y a pas de Sujet (singulier) *de* l’histoire. Et j’irai plus loin : « les hommes » ne sont pas « les sujets » *de* l’histoire.

L. ALTHUSSER, *Réponse à John Lewis*, 1973.

- Cependant, le rapport du sujet avec lui-même est loin d’être aussi simple que paraît le suggérer le *cogito* cartésien.

Le sujet est l’existant conscient de lui-même. Par la conscience, le sujet est en rapport avec lui-même. Il sait qu’il existe, il se sent exister. Ce faisant, il est double : il est lui-même sans être lui-même. D’où l’ambiguïté du sujet : à la fois immanence et distance, coïncidant sans être parfaitement coïncidant, unité et multiplicité, à la fois immédiat et médiations. [J.-P. SARTRE]

- La double critique nietzschéenne de la notion de sujet :

- Premièrement. L’existence de la pensée est un fait. Il y a de la pensée. La pensée se manifeste à ma conscience. Cela est indéniable. L’acte de pensée se produit. Mais, qui est l’auteur de cet acte ? Descartes déclare que j’ai une connaissance immédiate que « je » pense, que je suis moi la source de ma pensée. Nietzsche affirme que c’est là une supposition et non une évidence. Donc, certes, quelque chose pense, mais cependant ce n’est pas moi. Récusation de l’affirmation « je pense ».

- Deuxièmement. Comme l’atomisme déclare que la force réside dans l’atome, la grammaire réfère le verbe à son sujet. La thèse que la force provient d’un point de départ matériel est pure interprétation. On ne fait pas l’expérience d’un quelque chose qui pense. Récusation de l’affirmation « *quelque chose* pense ».

- Même critiquée, l’idée de sujet continue d’opérer dans le domaine de l’action.

- L’histoire des hommes n’est pas mue par un sujet, un être conscient qui déterminerait volontairement tous les événements de l’histoire. L’histoire n’a pas pour origine une cause consciente. Cependant, tous les individus participent à la grande marche de l’histoire. L’action de chacun est déterminée par sa conscience et sa volonté. En tant qu’agents, les hommes sont sujets dans l’histoire sans être sujets de l’histoire. L’histoire se déroule indépendamment des hommes, mais ceux-ci se comportent en elle comme sujets. En effet, même si l’histoire est un « procès sans sujet » « tout individu humain, c’est-à-dire social, ne peut être agent d’une pratique que s’il revêt la

⁴ **Immanence**. Présence par mode d’intériorité. – Transcendance. Caractère de ce qui est transcendant, de ce qui se situe au-delà d’un domaine pris comme référence, de ce qui est au-dessus et d’une autre nature.

⁵ **Superstitieux**. Personne qui a des croyances religieuses irrationnelles.

TEXTE 12

« Mais qu’est-ce que la langue ? Pour nous elle ne se confond pas avec le langage ; elle n’en est qu’une partie déterminée, essentielle, il est vrai. C’est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l’exercice de cette faculté chez les individus. (...) »

En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel.

La langue n’est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l’individu enregistre passivement ; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n’y intervient que pour l’activité de classement dont il sera question.

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d’intelligence, dans lequel il convient de distinguer :

1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d’exprimer sa pensée personnelle ;

2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d’extérioriser ces combinaisons.

F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Introduction, III, 1916.

TEXTE 13

On a fait du langage *une langue qui se parle toute seule*. Voilà l’erreur à ne pas commettre pour le langage *comme pour toutes les autres techniques*. Si on fait surgir l’homme au milieu de techniques qui s’appliquent toutes seules, d’une langue qui se parle, d’une science qui se fait, d’une ville qui se bâtit selon ses lois propres, si l’on fige les significations en-soi tout en leur conservant une transcendance humaine, on réduira le rôle de l’homme... (...). Si tout au contraire c’est en parlant que nous faisons qu’il y ait des mots, nous ne supprimons pas pour cela les liaisons *nécessaires et techniques* ou les liaisons *de fait* qui s’articulent à l’intérieur de la phrase. Bien mieux, nous *fondons* cette nécessité. Mais pour qu’elle apparaisse, précisément, pour que les mots entretiennent des rapports entre eux, pour qu’ils s’accrochent - ou se repoussent - les uns les autres, il faut qu’ils soient unis dans une synthèse qui ne vient pas d’eux ; supprimez cette unité synthétique et le bloc « langage » s’effrite... Aussi est-ce à l’intérieur du projet libre de la phrase que s’organisent les lois du langage ; c’est en parlant que je fais de la grammaire ; la liberté est le seul fondement possible des lois de la langue.

J.-P. SARTRE, *L’Être et le Néant*, 1943.

forme de sujet (...). Les individus-agents agissent donc toujours dans la forme de sujets, en tant que sujets. » (L. ALTHUSSER, *Réponse à John Lewis*, 1973)

• Saussure distingue langage, langue et parole.

Le « langage repose sur une faculté que nous tenons de la nature, tandis que la langue est une chose acquise et conventionnelle ». La langue, « institution sociale », est « un système de signes exprimant des idées ». La langue est « extérieure à l’individu ». Elle fait l’objet d’un apprentissage. Chacun la reçoit passivement. La parole, au contraire, est une « fonction du sujet parlant ». La parole est un « acte individuel de volonté et d’intelligence ». Toute parole est le fait d’une réflexion. Une langue ne fonctionne que si elle dit, et elle dit si quelqu’un est là pour lui faire dire quelque chose.

• Sartre critique le structuralisme, qui aborde la langue comme une structure close, un système technique, régi par certaines lois, qui renvoie à lui-même. Au contraire, c’est le sujet parlant qui fonde la nécessité de la langue. La langue ne se réalise que par l’acte de parole du sujet. Les relations entre les composantes du système procèdent d’une synthèse extérieure au système : la liberté du locuteur. Le langage n’est pas fait de mots et de règles, mais de phrases. Or, la phrase est un « acte constructif qui ne se conçoit que par une transcendance ». À la facticité du système, Sartre oppose la transcendance du sujet. Inversement, « c’est dans et par le langage que l’homme se constitue comme *sujet* » (E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 1966).

TEXTE 14

Et maintenant, avant de mettre le point final à ces explications certainement fatigantes et peut-être abstruses, une recommandation encore ! Ne vous figurez pas que les diverses fractions de la personnalité soient aussi rigoureusement délimitées que le sont, artificiellement, en géographie politique, les divers pays. Les contours linéaires, tels qu’on les voit dans les dessins ou la peinture primitive, ne peuvent nous faire saisir les particularités du psychisme ; les couleurs fondues des peintres modernes s’y prêteraient mieux. Après avoir disjoint les parties, nous sommes maintenant forcés de les réunir. J’ai tenté de faire comprendre ce qu’était ce psychisme si difficile à saisir ; ne portez pas sur ce premier essai un jugement trop sévère. Il est fort vraisemblable que les divisions sont très variables chez les différents individus, qu’elles se modifient même durant le fonctionnement et qu’elles peuvent momentanément s’effacer. Cela est vrai particulièrement en ce qui concerne la dernière apparue phylogénétiquement, celle qui prête le plus à la controverse : la différenciation du moi d’avec le surmoi. La maladie psychique peut, c’est certain, provoquer aussi des divisions semblables, et nous nous représentons aisément que certaines pratiques mystiques arrivent à bouleverser les relations normales entre les divers fiefs psychiques, que la perception devient ainsi capable de saisir des rapports dans le moi profond et dans le ça qui lui seraient sans cela restés impénétrables. Pourra-t-on parvenir par cette voie jusqu’aux ultimes vérités dont nous attendons notre salut ? Nous ne craignons pas d’en douter. Néanmoins nous admettons que les efforts thérapeutiques de la psychanalyse s’appliquent justement à ce point. Leur intention n’est-elle pas de renforcer le moi, de le rendre plus indépendant vis-à-vis du surmoi, d’élargir son champ de perception et de transformer son organisation afin qu’il puisse s’approprier de nouveaux fragments du ça ? Le moi doit déloger le ça. C’est là une tâche qui incombe à la civilisation tout comme l’assèchement du Zuyderzee.

S. FREUD, *Nouvelles conférences d’introduction à la psychanalyse*, Troisième conférence, 1915-1917.

• Au XVIIIe s., l’avènement de la notion du *sujet de droit* coïncide avec les transformations qui se produisent dans le domaine social et politique. Le sujet de droit est le titulaire formel du droit, le sujet qui reçoit le pouvoir de faire valoir un droit en son propre nom.

• Le *sujet quelconque* (on, chacun, quelconque, etc.) qui se dessine en creux dans le Code civil représente un Je possible. « Chacun est responsable du dommage qu’il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. » (art. 1241). L’idée de responsabilité comme celle de sujet sont des catégories fondamentales de la pensée morale et juridique. L’une et l’autre tire leur effectivité de leur statut d’idée.

• Nous avons vu que le « Je suis, j’existe » est une totale illusion. Cependant, à qui s’adresse l’injonction freudienne « Wo es war, soll Iche werden. » (*Nouvelles conférences d’introduction à la psychanalyse*, Troisième conférence, 1915-1917), « Là où c’était, Je doit advenir. » (« Le moi doit déloger le ça. ») ? Elle s’adresse à un être capable d’être là et de dire Je. Nul ne saurait devenir sujet qui ne le soit déjà.